

Une littérature à la croisée des champs : Conditions d'accès à la consécration pour les écrivains algériens.

Tristan LEPELIER ⁽¹⁾

Le concept de champ littéraire a été développé par Pierre Bourdieu¹ pour un cas très particulier, celui de la littérature française, qui fait figure d'idéal-type. Il ne se caractérise donc pas nécessairement par la centralité, l'homogénéité territoriale et linguistique que l'on observe pour le champ littéraire français. Bien au contraire, on peut parler d'un champ littéraire algérien alors que celui-ci est périphérique (et non pas central), au moins bilingue², et pour ces deux raisons transnational. Différents champs peuvent donc être amenés à se croiser dans la littérature algérienne, avec différentes interfaces. Nous en retenons deux en particulier. Deux champs linguistiques se croisent ainsi (deux « espaces-monde » pour parler comme Pascale Casanova³ à la suite de Fernand Braudel), francophone et arabophone, avec comme interface la traduction; mais également, et de manière renforcée pour cet espace périphérique, un champ national et international, avec comme intermédiaires les éditeurs et les diffuseurs. Dès lors, au regard du modèle proposé par Bourdieu, cette situation complexifie les stratégies d'écrivains, qui peuvent se situer simultanément dans plusieurs champs. Ces stratégies, généralement inconscientes, sont objectivement (et non pas subjectivement) dictées par la recherche d'une consécration dans l'ordre mondain (ou politique), économique et médiatique, ou littéraire, c'est-à-dire proprement autonome; trois types de consécration que nous retiendrons ici. Or ces consécrations sont inégalement réparties suivant les lieux de publication (que l'éditeur soit à Alger, Beyrouth, Paris), et la langue d'écriture ou de publication (arabe ou français). On voit par là que les champs dans lesquels parviennent à s'inscrire les écrivains ne sont pas seulement croisés: ils sont surtout profondément hiérarchisés. C'est donc la mise au jour des inégalités structurelles d'accès aux consécrations pour les écrivains algériens que nous nous proposons d'analyser ici, en tentant d'adopter une perspective diachronique depuis l'indépendance. Il ne s'agit

⁽¹⁾ EHESS (CESSP-CSE).

¹ Bourdieu, Pierre (1992), *Les règles de l'art : genèse et structure du champ littéraire*, Paris, Le Seuil.

² Le cas de tamazight sera ici laissé de côté.

³ Casanova, Pascale (2008), *La République mondiale des lettres*, Paris, Le Seuil, 2008 [1999].

en aucun cas de juger la qualité intrinsèque des œuvres ou de leurs auteurs, mais bien au contraire d'observer les effets de la structure d'imbrication de champs sur les probabilités de consécration, et les stratégies plus ou moins conscientes mises en œuvre dès lors par les écrivains.

Dans un souci de clarté de présentation, nous avons tâché de distinguer les deux facteurs principaux déterminant l'accès aux trois types de consécration, bien qu'ils soient fondamentalement liés: tout d'abord le territoire, dans lequel s'inscrivent juridiquement et économiquement les éditeurs et leurs diffuseurs; puis la langue, essayant d'évaluer les effets de l'inégalité linguistique sur la traduction⁴.

I. Territoire : un espace littéraire dominé à l'international⁵

L'indépendance politique algérienne ne s'est pas accompagnée d'une indépendance dans l'ordre littéraire. La SNED, créée en 1966, s'est maintenue sous la dépendance de l'édition française en mettant en place un système d'« office », qui faisait de l'Algérie un marché entièrement captif pour les éditeurs français, et rendant dès lors très difficile le développement d'une édition locale. La dépendance envers l'édition libanaise et égyptienne, au fur et à mesure de l'arabisation, est comparable. Cette domination des espaces centraux de la francophonie et de l'arabophonie sur le livre algérien n'a aucune contrepartie: il est impossible à l'édition algérienne, avant comme après la libéralisation de l'édition à la fin des années 1980, de pénétrer les espaces français et orientaux, comme l'ont montré Luc Pinhas⁶ et Franck Mermier⁷. Cette

⁴ Cette communication est issue d'un travail de doctorat de sociologie en cours, portant sur les écrivains algériens pendant les années 1990. Les propositions ici formulées ont donc bien plus valeur d'hypothèses de travail que d'affirmation. En dehors des entretiens semi-directifs que j'ai effectués (n=18, avec des écrivains, éditeurs, critiques, responsables culturels), je me fonde en partie sur deux bases de données en cours de constitution: une base de données des œuvres publiées par les écrivains algériens pendant la période, et une base de données prosopographique de ceux-ci. La question de la définition d'un écrivain algérien est, on le sait, éminemment problématique. Pour simplifier, nous dirons que le critère retenu est celui de la socialisation primaire en Algérie; à l'exclusion (pour le moment en tout cas) des « rapatriés » et autres « pieds-noirs » dont l'histoire et l'identification sont très particuliers.

⁵ Cette partie concerne surtout les rapports entre l'espace algérien et français, par manque de données sur le Moyen Orient pour le moment.

⁶ « Une situation de déséquilibre flagrant prévaut aujourd'hui tant au niveau de la production que de la commercialisation du livre dans l'espace francophone, qui ne bénéficie qu'à l'édition française, et principalement aux grands groupes hexagonaux. », Pinhas, Luc, *Éditer dans l'espace francophone : législation, diffusion, distribution et commercialisation du livre*, Paris, Alliance des éditeurs indépendants, 2005, p.253.

⁷ Mermier, Franck (2005), *Le Livre et la ville : Beyrouth et l'édition arabe : essai*, Arles, Actes Sud-Sindbad.

incapacité à distribuer au-delà des frontières nationales, et alors que le marché algérien du livre est très restreint, rend impossible la création d'un *best-seller*, consécration économique par excellence pour un écrivain. Seule donc la publication en France ou au Liban (ou en Egypte; et aujourd'hui de plus en plus dans la Péninsule arabique, à Dubaï en particulier), qui sont au cœur des marchés francophones et arabophones par leur puissance de distribution, le permettent, comme le montrent les cas de Yasmina Khadra pour le marché francophone et Ahlam Mostegnanemi pour le marché arabophone.

A quelle type de consécration un écrivain algérien pouvait-il prétendre accéder avant l'ouverture du monopole de fait de la SNED-ENAL à partir de la fin des années 1980 ? Si l'étroitesse du marché et l'inexistence de l'exportation rendent impossible une consécration d'ordre économique, la situation de monopole de fait rend difficile l'accès à une reconnaissance dans l'ordre littéraire. L'égalité (de façade) pour l'accès à la publication à la SNED est un déni du rôle crucial de la barrière de l'édition dans la consécration des écrivains, et qui en tout état de cause ne peut fonctionner alors que le champ littéraire algérien est transnational. La SNED se trouve en concurrence, malgré qu'elle en ait, avec l'édition française, puis orientale, pour l'édition des écrivains algériens. Or la SNED s'est montrée incapable, lors de sa constitution, de récupérer pour elle-même les auteurs qui avaient été publiés et consacrés en France, moyen pourtant le plus rapide d'accumuler un capital spécifique. Jean Sénac lui-même n'a, semble-t-il, jamais publié à la SNED. Mohammed Dib⁸ assure n'avoir « jamais » reçu de réponse à ses propositions de livres et de coéditions, non plus qu'à ses offres de « services » aux responsables de la SNED, qui lui auraient répondu qu'ils allaient « étudier la question ». Et l'auteur de *La Grande Maison* d'affirmer, en citant le cas comparable selon lui de Kateb Yacine: « De toute façon, il y avait une catégorie d'intellectuels qui avaient été écartés. [...] les responsables et les dirigeants avaient leur clientèle; ils plaçaient ceux qui leur servaient à quelque chose. On ne tenait jamais compte de la valeur de la personne. » Au-delà du ressentiment qui semble transparaitre, cette citation confirme que des rationalités autres qu'économiques et littéraires (propres aux éditions en situation de concurrence) entrent en jeu ici: caprices bureaucratiques selon certains, rationalité politique pour d'autres.

Quoi qu'il en soit, on voit dans ce témoignage de Dib que la publication à la SNED engage aussi une question de postes: enjeu économique mais également « mondain » (Bourdieu) pour les postes les

⁸ Zaoui, Mohamed (1998), *Algérie : des voix dans la tourmente : témoignages de 40 écrivains, artistes, et hommes politiques algériens*, Pantin, Le Temps des cerises, p. 171-2.

plus importants. De fait, on observe une corrélation statistique entre postes dans la haute administration (ministères ou diplomatie culturelle) ou hauts postes dans le secteur public (dans l'édition ou la presse d'Etat, au FLN, etc.) d'une part, et publication à la SNED d'autre part. Non que tous ceux qui ont publié à la SNED aient occupé de tels postes, mais il semble qu'une partie non négligeable de ceux qui en ont occupé aient aussi publié à la SNED ; la publication dans cette maison semblant donc aller de pair avec une consécration mondaine.

On voit donc se créer dans les années 1960-1970 un champ littéraire transnational (transterritorial si l'on veut) où l'opposition entre Paris et Alger recoupe l'opposition entre les parts autonome et hétéronome du champ littéraire national, comme l'a montré Pascale Casanova pour la plupart des pays nouvellement indépendants⁹. Alors que la littérature éditée dans le pays se fait, tendanciellement, l'écho des enjeux idéologiques de la présidence Boumédienne (autour de l'héroïsme national et socialiste), la littérature éditée à Paris, comme celle de Kateb, Dib, puis Boudjedra ou Farès, se trouve plus en phase avec les recherches littéraires formelles présentées comme internationales. Ce modèle d'opposition n'a de valeur cependant que si l'on considère ces deux espaces d'édition comme des pôles, représentant des tendances, qui ne sauraient réduire la diversité des expressions. Les logiques hétéronomes sont bien sûr présentes à Paris; et à l'inverse, les débats existant aujourd'hui encore autour de la question de la censure idéologique en Algérie avant 1988 (et dont Rabah Soukehal se fait l'écho dans son livre¹⁰) montrent qu'elle n'avait, quoi qu'il en soit, pas la fermeté que lui prêtent de nombreux acteurs rétrospectivement. Une revue comme *Promesses*, pourtant souvent décriée¹¹, ne saurait ainsi être perçue de manière monolithique¹². Il n'en reste pas moins qu'un lieu commun, encore largement partagé aujourd'hui, consiste à dire que les « meilleurs » écrivains algériens publient à l'étranger. Cette croyance dans la puissance de consécration de Paris, dont Pascale Casanova a analysé les raisons et les effets, se trouve ainsi renforcée par cette situation de monopole de la SNED. Selon Franck Mermier, cette « reconnaissance » par les acteurs de la capacité d'un espace de s'abstraire des contraintes hétéronomes se retrouve pour la ville de Beyrouth, pour la part cette fois plus étroitement arabophone de la littérature algérienne:

⁹ Casanova, Pascale, *op.cit.*

¹⁰ Soukehal, Rabah (1999), *L'écrivain de langue française et les pouvoirs en Algérie*, Paris, Montréal, L'Harmattan, p.132-133 notamment.

¹¹ Voir Bonn, Charles (1985), *Le Roman algérien de langue française : vers un espace de communication littéraire décolonisé ?*, Paris, L'Harmattan, p.125 notamment.

¹² Je remercie Hadj Miliani et Yelles Mourad de m'avoir éclairé sur ce point.

La confiance du lectorat arabe, celui intéressé par les débats contemporains, est d'autant plus accordée à la production éditoriale libanaise qu'il suspecte celle des autres pays d'être filtrée par la censure étatique. Le rôle mineur de l'Etat libanais dans le domaine culturel, qui contraste avec le reste des Etats arabes, conjugué au libéralisme de son régime politique, a ainsi permis l'émergence d'un espace public panarabe au sein de la ville la plus extravertie de la région, Beyrouth¹³.

De fait, des maisons d'édition comme Dār el-Adab, souvent comparée à Gallimard, ou Dār an-Nahār jouent un rôle consécuteur fondamental au sein du monde arabe (même s'il est en situation de forte concurrence avec d'autres espaces, notamment égyptien et syrien).

Une telle domination de l'édition et de la distribution algérienne dans les espaces francophone et arabophone explique la tendance statistique des écrivains algériens à l'exil éditorial. Sur l'ensemble des écrivains actifs entre 1988 et 2003 dont les pays d'édition ont été déterminés (=334), un tiers avait publié majoritairement dans un autre pays que l'Algérie durant sa carrière (=110). Cette part monte à 40% si l'on distingue en outre un pays de publication second: à 80% en France, à 5% au Liban comme en Syrie. L'accès à la consécration économique ou littéraire pour un écrivain algérien passe certes donc par l'expatriation, en se faisant éditer en France ou au Moyen-Orient; mais aussi par l'expatriation physique. En effet, on observe une corrélation très ferme entre la publication en France et au Moyen-Orient et le fait d'y avoir au moins séjourné. Les exemples sont légion, de Tahar Djaout qui a fait ses études à l'université Paris II, à Waciny Laredj qui a fait les siennes à Damas, tandis qu'Ahlam Mosteghanemi est mariée à un libanais et vit à Beyrouth. Les trajectoires prouvent le même phénomène. Anouar Benmalek, qui a commencé à publier à l'ENAL, publie dès après son exil en France chez L'Harmattan, puis chez Calmann Lévy et Pauvert: preuve qu'un temps d'apprentissage du milieu et par le milieu est nécessaire. Ces tendances fortes montrent que l'envoi de manuscrits par la poste relève en bonne partie du mythe: la capacité à se faire éditer, en particulier dans les grands centres, dépend de la capacité à mobiliser un capital social, qui a parfois des fondements politiques. En effet le soutien à la cause algérienne pendant la guerre d'indépendance eut pour conséquence la création de la collection « Méditerranée » au Seuil par Emmanuel Roblès, ou encore l'intérêt de Souheyl Idriss des éditions Dār el-Adab pour les écrivains algériens. Dans les années 1970, le réseau communiste a pu jouer un rôle, comme pour la traduction et la publication de *L'As* de Tahar Ouetar chez

¹³ Mermier, Franck, *op.cit.*, p. 86.

Messidor (proches du PCF) en France. Dans les années 1990, les réseaux de soutien aux intellectuels algériens menacés ont suscité la création de la revue *Algérie Littérature-action* et des éditions Marsa ; tandis que les réseaux de femmes militantes ont permis de faire passer un certain nombre d'auteurs ou de textes, dont *Au commencement était la mer*, comme le raconte Maïssa Bey¹⁴.

II. Une domination linguistique

Les stratégies des écrivains ne sont pas seulement déterminées par la hiérarchie des centres internationaux, Paris et Beyrouth, sur Alger; mais également par la domination de Paris sur les capitales éditoriales arabes, comme du français sur l'arabe au niveau transnational.

Au niveau national certes, et d'après les premiers résultats de la base de donnée, il semble que la publication en arabe permette, plus facilement que le français, l'accès aux postes à responsabilité de la fonction publique, en particulier pour les vingt premières années de l'indépendance: les arabophones y sont surreprésentés. Cela concerne essentiellement ceux qui sont nés autour de 1940, comme Merzak Bagtache (Ministère de l'Information et de la Culture), Omar Bernaoui (*idem*), ou encore Tahar Ouettar (FLN). On le comprend aisément: les premières mesures d'arabisation ont créé un appel d'air pour des arabophones minoritaires à cette période. La génération suivante semble moins profiter de ce (relatif) avantage sur les non-arabophones: plus souvent bilingue, elle a surtout un niveau d'étude plus élevé, ce qui lui ouvre des postes à l'université (en plus des débouchés dans le journalisme qui ne semblent pas être propres à une génération en particulier, ni même à l'Algérie¹⁵).

Toutefois l'arabisation ne renforce pas les chances pour les arabophones d'accéder à la consécration économique. En 2001, l'éditeur Mustapha Madi pointait ainsi ce paradoxe¹⁶ : malgré l'arabisation, « ce sont les livres édités en langue française qui remportent le plus grand succès », parce que « les lecteurs francisants sont [...] les plus nombreux », affirme-t-il en citant des libraires algérois. Les premiers résultats statistiques permettent de lire en tout cas que les deux tiers des écrivains actifs entre 1988 et 2003 étaient francophones. Même si l'on supprime l'effet de génération, considérablement favorable à ces derniers, on

¹⁴ Entretien à Oran, 21/05/2012.

¹⁵ Voir à ce propos Jacquemond, Richard (2003), *Entre scribes et écrivains : le champ littéraire dans l'Égypte contemporaine*, Paris, Sindbad, Arles, Actes Sud.

¹⁶ Madi, Mustapha (2001), « Le paysage éditorial, vers un renouveau? » *La pensée de midi* n°4, p.107.

constate que les courbes ne se croisent pas: pour ceux qui sont nés après 1955, comme après 1965 (et qui ont donc été scolarisés en majeure partie sous le régime scolaire arabisé), la part des écrivains arabophones ne remonte pas au-delà de 45% de l'ensemble.

Cette supériorité numérique des francophones en Algérie est un élément d'explication du fait que le français apparaisse comme une langue plus consécrationnaire que l'arabe d'un point de vue strictement littéraire; ne serait-ce que parce que les francophones, en particulier des anciennes générations, lisent rarement en arabe. Il convient donc, pour être lu de l'ensemble de ses pairs, d'écrire, ou du moins d'être traduit, en français. Bien plus, un éditeur arabophone nous exposait spontanément, et avec dépit, le cas de Tahar Ouettar, l'un des écrivains arabophones les plus réputés en Algérie, qui n'aurait été reconnu par les arabophones eux-mêmes qu'une fois traduit en français et reconnu par les francophones. Par cet exemple pourtant ancien, cet éditeur exposait sa croyance dans le maintien de la hiérarchie linguistique en Algérie. Un jeune écrivain arabophone en voie de consécration protestait quant à lui contre les subventions du ministère de la culture qui seraient attribuées à égalité aux productions des deux langues, alors que selon lui la production francophone n'en avait pas besoin, contrairement à celle en « langue nationale ». Chez les écrivains, cette croyance semble dépendre en bonne partie de leur position dans le champ: nous ne l'avons pas retrouvée chez les plus dominants dans le champ, francophones ou bilingues, mais surtout consacrés.

Toutefois ce phénomène n'est pas propre au cas algérien, comme le montre Maud Leonhardt Santini dans nombre d'entretiens: l'écrivain libanais (non francophone) Hassan Daoud parle ainsi du « prestige indéfinissable » pour un écrivain arabe d'être traduit en français¹⁷. Cette domination est encore attestée par les études statistiques sur les flux de traduction entre les deux langues. Comme le rappelle Pascale Casanova, « loin d'être l'échange horizontal ou le transfert pacifié souvent décrit, la traduction ne peut être comprise, au contraire, que comme un « échange inégal » se produisant dans un univers fortement hiérarchisé¹⁸ ». De fait, comme l'ont montré Abram de Swan¹⁹, et à sa suite Johan Heilbron et Gisèle Sapiro, arabe et français sont, au niveau mondial, dans une situation foncièrement inégalitaire. Alors que le français est une langue

¹⁷ Leonhardt Santini, Maud (2006), *Paris, librairie arabe*, Marseille, Parenthèses, p.316.

¹⁸ Casanova, Pascale (2002), « Consécration et accumulation de capital littéraire: la traduction comme échange inégal », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°144.

¹⁹ Swaan Abram de (2001), *Words of the world : the global language system*, Cambridge, Royaume-Uni, Polity.

centrale, l'arabe apparaît comme « périphérique »: Johan Heilbron montre que si la langue arabe est 5e ou 6e langue la plus parlée dans le monde, elle n'est, selon l'Index Translationum de l'UNESCO, que la 17e du point de vue du nombre de titres traduits à partir d'elle (9 113) et la 30e du point de vue du nombre de titres traduits vers elle (9 038)²⁰.

Cette domination linguistique s'incarne par ailleurs dans une ville, Paris, qui devient à partir des années 80 une véritable « capitale » de la littérature arabe²¹. Elle ne perd donc pas entièrement son rôle de capitale de la « République mondiale des lettres » (Casanova), voire le renforce dans ces années pour la littérature arabe. Selon l'Index Translationum²², tous domaines confondus, si certes la langue française est la deuxième langue d'importation de l'arabe après l'anglais, la France est toutefois, depuis les années 1980, le premier pays de traduction de l'arabe (le Royaume-Uni et les USA se trouvant respectivement en sixième et neuvième position). De fait, l'édition française a acquis à partir des années 1970 un statut de « découvreuse » de la littérature arabophone: les éditions Sindbad de Pierre Bernard, puis Actes Sud, ont souvent été les premières à traduire des écrivains arabophones dans une langue centrale. C'est le cas de Naguïb Mahfouz, Mahmoud Darwich, ou encore Adonis, considérés aujourd'hui comme les écrivains les plus importants de la littérature arabe contemporaine. Cette « ouverture » de l'édition française à la littérature arabe, pour réelle qu'elle soit, est surtout l'objet d'une forte croyance chez les écrivains arabes. L'écrivain égyptien Ibrahim Aslan, rappelant le cas de la découverte de la littérature latino-américaine, affirme ainsi que « les Français sont plus intéressés par la culture égyptienne que les Anglais », tandis que la libanaise (non francophone) Hanan El-Cheikh déclarait : « J'ai été traduite dans vingt et une langues, en partie parce que j'ai d'abord été traduite en français »²³.

On pourrait dès lors supposer d'importantes opportunités pour les arabophones algériens d'être publiés à Paris, sous l'effet conjugué de l'intérêt pour la littérature arabophone dans les années 1980, et de celui pour l'Algérie pendant la guerre civile des années 1990. En réalité, ils se voient opposer un triple obstacle.

²⁰ Heilbron, Johan (1999), « Towards a Sociology of Translation. Book Translations as a Cultural World-System », *European Journal of Social Theory*, 2 (4), p. 429-444.

²¹ Voir Beau, Nicolas, *Paris, capitale arabe*, Paris, Le Seuil, 1995. Le cas des éditions Actes Sud, domiciliées à Arles, ne remet pas en cause cette centralité de Paris, puisque elles ont une représentation permanente à la capitale.

²² Jacquemond, Richard (2008), « Les flux de traduction entre le français et l'arabe depuis les années 1980 », in Sapiro, Gisèle (dir.), *Translation : le marché de la traduction en France à l'heure de la mondialisation*, Paris, CNRS.

²³ Entretiens avec Maud Leonhardt Santini, *op.cit.*, p.145 sqq.

Comme pour l'ensemble des arabophones, il ne suffit pas d'être traduit en français pour pénétrer Paris, c'est-à-dire le champ *éditorial* français, seule voie d'accès, on l'a vu, au champ *littéraire* français. Cette confusion entre « traduit en français » et « traduit par la France » est à l'origine de l'échec des tentatives nationales pour pénétrer les marchés occidentaux en finançant des traductions, mais publiées dans des maisons locales: c'est le cas du GEBO (Organisation égyptienne générale du livre) ou de l'Année de l'Algérie en France. Bien plus, comme pour les autres écrivains, ils se doivent d'être présents physiquement à Paris pour y publier (Adonis et Darwich y ont résidé), ou à défaut que son traducteur fasse partie des réseaux éditoriaux parisiens. Le cas du traducteur algérien Marcel Bois est à ce titre paradigmatique. Il s'agit de l'un des traducteurs les plus importants en Algérie, reconnu pour la qualité de ses traductions de l'arabe vers le français; mais dont le capital social à Paris est extrêmement faible. S'il a traduit Abdelhamid Benhaddouga ou Tahar Ouettar, ce n'est jamais sous sa traduction qu'ils ont été publiés en France. La seule fois que ce dernier y a été édité, avec *L'As*, c'est avec une traduction d'Algériens résidant en France (notamment Jamel-Eddine Bencheikh). Ahlam Mosteghanemi aurait ainsi refusé de travailler avec lui parce qu'il ne pouvait pas lui faire pénétrer le marché parisien. C'est paradoxalement l'écrivain Waciny Laredj qui le fait entrer dans l'édition française. Vivant en France depuis le milieu des années 1990, et publiant déjà chez Actes Sud avec une traductrice maison, il a pu la faire remplacer par son ami Marcel Bois pour ses propres textes.

Le deuxième obstacle que rencontrent les Algériens arabophones à la publication en France est la conséquence du relatif « ostracisme » dont les maghrébins se disent les victimes par rapport aux orientaux. De fait, comme l'a montré Maud Leonardt Santini, les « circuits d'exportation » comme « d'importation »²⁴ de la littérature arabe sont orientaux. Le directeur de la collection Sindbad chez Actes Sud, Farouk Mardam Bey, est syrien, tandis que l'intermédiaire fondamentale pour les aides à la traduction de l'Institut du Monde Arabe, Selma Fakhry Fourcassié, est libanaise. Quant aux circuits d'importation, on constate que la quasi totalité des traducteurs français ont été formés en Egypte, au Liban, ou en Syrie.

Enfin, en tant qu'algériens, ils se trouvent en concurrence avec les écrivains francophones qui investissent massivement l'édition française, en particulier dans les années 1990. De fait, les écrivains francophones

²⁴ Terminologie de Sapiro Gisèle (2002), « L'importation de la littérature hébraïque en France », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 144, n°1, p. 80-98.

actifs durant la période étudiée ont publié à 45% majoritairement en France (50% en Algérie) durant leurs carrières. Par ailleurs, d'après l'ouvrage *Écrivains arabes d'hier et d'aujourd'hui*²⁵, sur 280 auteurs arabes présents dans les librairies françaises en 1995, on ne comptait que 75 arabophones, dont seulement 11 maghrébins (15%) ; à l'inverse, sur les 205 francophones, 153 étaient maghrébins (75%). Waciny Laredj pouvait ainsi ironiser: « C'est 'bizarre', un Algérien qui écrit en arabe! Généralement ils écrivent en français ! »²⁶. Comme son cas l'indique, ce triple obstacle semble toutefois s'atténuer depuis quelques années.

Cette situation conduit à ce que Pascale Casanova a appelé, reprenant l'expression de Salman Rushdie, « la tragédie des hommes traduits »²⁷. Un certain nombre d'écrivains arabophones en viennent ainsi à écrire directement en français, à l'issue d'un processus qui passe par la traduction, le travail avec le traducteur, l'auto-traduction, et enfin l'écriture directement en français. C'est une tendance que l'on remarque chez un nombre significatif d'écrivains algériens, comme le souligne dans un entretien Sofiane Hadjadj²⁸ des éditions Barzakh, et bien sûr en particulier pour ceux qui vivent en France. On ne saurait toutefois en exagérer l'importance quantitative, d'après nos premiers résultats statistiques; mais force est de constater que le cas inverse ne se présente pour ainsi dire pas. Le cas de Rachid Boudjedra est paradigmatique: parfait bilingue, consacré par l'édition parisienne pour ses textes en français, il traduit tous ses textes dans cette langue en collaboration étroite avec son traducteur quand il se met à écrire en arabe dans les années 1980 ; mais certains commentateurs estiment qu'il s'agit bien plus d'auto-traductions. Il en vient à réécrire également directement en français dans les années 1990, à une époque de forte demande de ses textes en France; mais il assurerait dès lors beaucoup moins la traduction de ses textes vers la langue arabe, ce qui serait une nouvelle marque de l'inégalité de ces deux langues sur le marché de la consécration. On remarque toutefois que, contrairement à ce que certaines formulations de Pascale Casanova peuvent suggérer, le passage à la langue dominante est rarement définitif, mais bien plus souvent conjoncturel. Le passage au français se fait conjointement avec l'exil en France ou au moins avec le passage à l'édition française, et peut apparaître comme une « stratégie »

²⁵ Mardam Bayk, Fārūq, *Écrivains arabes d'hier et d'aujourd'hui : catalogue biobibliographique : ouvrages publiés en France disponibles au 31 décembre 1995*, Arles, Sindbad ; Paris, Institut du monde arabe, 1996.

²⁶ Maud Leonard Santini, *op.cit.*, p.258.

²⁷ Casanova, Pascale, *La République mondiale des lettres*, *op.cit.*

²⁸ Entretien à Alger du 27/05/12.

(bien souvent inconsciente) de placement. Merzak Bagtache tente ainsi, sans succès, d'entrer dans le champ littéraire français avec *Calamus* en 1997 par le biais de la revue *Algérie Littérature-Action*, et revient donc par la suite à l'arabe. A l'inverse, cette « stratégie » a fonctionné pour Waciny Laredj: la publication de *La Gardienne des ombres* dans la même revue lui a servi de tremplin pour accéder à l'édition chez Actes Sud, et, paradoxalement, de revenir à l'arabe avec cette fois l'assurance d'être traduit, à la manière d'August Strindberg avec le français et le suédois en son temps²⁹.

Conclusion : Evolution depuis la fin de la guerre civile

Nous avons essayé de montrer que les conditions de reconnaissance des écrivains algériens dépendaient de la structuration inégale des différents champs dans lesquels ils étaient susceptibles de s'inscrire: l'accès à la consécration, et quelle consécration, est fortement déterminé par l'inscription spatiale et linguistique de l'écrivain. On peut, très schématiquement, dire que publier en Algérie et de préférence en arabe permet d'accéder à une consécration mondaine en Algérie (surtout jusque dans les années 1980); que publier en arabe au Liban, ou mieux en français en France peut permettre d'accéder à une consécration économique, comme les cas d'Ahlam Mosteghanemi et de Yasmina Khadra le montrent de manière exemplaire (ces succès économico-médiatiques peuvent d'ailleurs être reconvertis en capital mondain pour l'accès à des postes en Algérie); et qu'enfin publier en France en français est le moyen le plus sûr d'accéder à une consécration dans la part la plus autonome du champ littéraire. Ces raisons structurales expliquent en partie pourquoi rares sont encore les écrivains algériens arabophones à avoir ainsi accédé à la consécration littéraire française et internationale.

La littérature algérienne n'est pas seulement à la croisée des champs, mais également à la croisée des chemins dans les années 1990, du fait d'un triple phénomène. Premièrement, une méfiance accrue vis-à-vis de l'édition française, du fait d'un malentendu de la réception en France: la surmédiation du drame algérien a conféré certes une visibilité à ces écrivains, mais au prix d'une valorisation de leurs qualités thématiques ou idéologiques plus que proprement esthétiques. La littérature publiée en France a donc été, en partie, déconsidérée par les Algériens eux-mêmes.

Deuxièmement, le développement d'une édition endogène depuis le début des années 2000, qui reprend le processus amorcé à la fin des années 1980 avec Laphomic et surtout Bouchène, a créé un pôle de

²⁹ Voir les analyses à son propos de Pascale Casanova, *op.cit.*

recherche dans le champ littéraire de manière interne à l'espace algérien. Il est incarné aujourd'hui par des éditeurs comme Barzakh, mais également APIC ou Lazhari Labter. Par leurs choix esthétiques et leur professionnalisme, ils ont créé des lieux de confiance pour les écrivains algériens, qu'ils soient en France ou à l'étranger. De plus en plus, les coéditions et surtout les cessions de droit en bonne et due forme avec des maisons françaises et orientales incitent les écrivains algériens à publier en priorité en Algérie. Ce sont eux qui sollicitent des traducteurs et des éditeurs susceptibles de publier les auteurs arabophones à Paris, comme Barzakh avec Bachir Mefti (traduit chez l'Aube et Aden).

Enfin, l'anglais apparaît de plus en plus comme langue de consécration alternative pour les écrivains arabophones. Si Paris (y compris Actes Sud) traduit et publie beaucoup plus de littérature arabe contemporaine que les autres grandes villes, l'anglais est toutefois la première langue de traduction de l'arabe dans le monde³⁰, et se trouve aux premières lignes de la consécration internationale par les prix littéraires, comme le prix Naguib Mahfouz de l'Université Américaine du Caire; ou l'International Prize for Arabic Fiction, prix britannique (Booker Prize) financé par l'Emirates Foundation d'Abu Dhabi. Cependant ces prix, qui donnent droit à une traduction en anglais de l'œuvre primée, impliquent certes un succès de vente, mais pas nécessairement dans les maisons d'éditions anglo-saxonnes les plus prestigieuses.

Bibliographie

Beau, Nicolas (1995), *Paris, capitale arabe*, Paris, Le Seuil, 328 p.

Bonn, Charles (1985), *Le Roman algérien de langue française : vers un espace de communication littéraire décolonisé ?*, Paris, L'Harmattan, coll. « Collection littéraire », 351 p.

Bourdieu, Pierre (1992), *Les règles de l'art : genèse et structure du champ littéraire*, Paris, Le Seuil, coll. « Libre examen », 480 p.

Casanova, Pascale (2008), *La République mondiale des lettres*, Paris, Le Seuil, coll. « Points », 2008 [1999], 504 p.

Casanova, Pascale (2002), « Consécration et accumulation de capital littéraire : la traduction comme échange inégal », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°144.

³⁰ Il s'agit certes de données concernant l'ensemble des publications. Il conviendrait de les affiner pour observer ce qu'il en est de la littérature contemporaine.

Heilbron, Johan (1999), « Towards a Sociology of Translation. Book Translations as a Cultural World-System », *European Journal of Social Theory*, 2 (4), p. 429-444.

Jacquemond, Richard, « Les flux de traduction entre le français et l'arabe depuis les années 1980 », in *Translatio*.

Jacquemond, Richard (2003), *Entre scribes et écrivains : le champ littéraire dans l'Égypte contemporaine*, Paris, Sindbad, Arles, Actes Sud, coll. « La Bibliothèque arabe », coll. « Hommes et sociétés », 345 p.

Leonhardt Santini, Maud (2006), *Paris, librairie arabe*, Marseille, Parenthèses, coll. « Parcours méditerranéens », 366 p.

Mardam Bayk, Fārūq (1996), *Écrivains arabes d'hier et d'aujourd'hui : catalogue bibliographique : ouvrages publiés en France disponibles au 31 décembre 1995*, Paris, Arles, Sindbad, Institut du monde arabe, 142 p.

Mermier, Franck (2005), « *Le Livre et la ville : Beyrouth et l'édition arabe : essai, Arles* », Actes Sud-Sindbad, coll. « La Bibliothèque arabe », coll. « Hommes et sociétés », 244 p.

Madi, Mustapha (2001), « Le paysage éditorial, vers un renouveau ? », *La pensée de midi*, n°4.

Pinhas, Luc (2005), *Éditer dans l'espace francophone : législation, diffusion, distribution et commercialisation du livre*, Paris, Alliance des éditeurs indépendants, coll. « État des lieux de l'édition », 284 p.

Sapiro, Gisèle (dir.) (2008), *Translation : le marché de la traduction en France à l'heure de la mondialisation*, Paris, CNRS, coll. « Culture & société », 427 p.

Soukehal, Rabah (1999), *L'écrivain de langue française et les pouvoirs en Algérie*, Paris, Montréal, L'Harmattan, coll. « Histoire et perspectives méditerranéennes », 201 p.

Swaan, Abram de (2001), *Words of the world : the global language system*, Cambridge, Royaume-Uni, Polity, 253 p.

Zaoui, Mohamed (1998), *Algérie : des voix dans la tourmente : témoignages de 40 écrivains, artistes et homes politiques algériens*, Pantin, Le temps des cerises.